

Au Burundi, onze organisations de la société civile reprennent leurs activités

Deutsche Welle, 20.01.2017 Après avoir été suspendues fin 2011 par le procureur de la République du Burundi, onze organisations de la société civile du pays ont obtenu le droit de reprendre leurs activités. Cette autorisation après plus d'une année de suspension ne rassure pas les organisations concernées, certaines se gardent de s'exprimer mais elles doutent de la réalité de l'indépendance qui leur sera accordée par les pouvoirs publics. Inquiétudes partagées d'autres défenseurs des droits humains et d'associations.

La DW a visité une des organisations rouvertes depuis trois semaines - l'une des rares structures concernées où l'on ose s'exprimer ouvertement sur la question. Cliquez-ici pour écouter le reportage sur Deutsche Welle

À À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});